

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 12

Date de convocation : 15/06/2023

Secrétaire de séance : Emmanuel COUX

**L'an deux mille vingt-trois et le 20 juin**, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunions de la mairie sous la présidence de Mme SCHNEIDER Sylvie, Maire.

**Présents** : SCHNEIDER Sylvie, BERTHET Daniel, DONZEL Jérôme, JONGMANS Thérèse, LOVET Céline, MOCELLIN Yves, MOLLARD André, MOLLOT Henri, VUAGNOUX Philippe, COUX Emmanuel, FIAMENGHI Martine

**Absents et excusés** : BATTARD Patrick, STROOBANT Maëlle (pouvoir à Mme JONGMANS Thérèse), FEITH Jérôme, LINETTE Séverine.

**N° 27-2023 : REFECTION ROUTE DE GALLOUX : CHOIX DE L'ENTREPRISE**

L'avis d'appel à concurrence a été envoyé le 23.05.2023 au Dauphiné Libéré Savoie et Isère et sur la plateforme dématérialisée « marches-securises.fr ».

La date limite de dépôt des offres était fixée au 08.06.2023 à 23 h.

2 entreprises ont déposé une offre dans les délais.

L'ouverture des plis a eu lieu le 09.06.2023

La commission des travaux s'est réunie le 19.06.2023 pour l'analyse des offres.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- prend acte du résultat de cette consultation

- approuve l'offre de l'entreprise SIORAT, située à 73800 La Chavanne, pour un montant de 175 664,34 € TTC (Tranche ferme) et 43 491 € TTC (Option).

- autorise Mme Le Maire à signer le marché pour la réfection de la route de Galloux avec l'entreprise SIORAT.

Fait et délibéré à Ste-Hélène-du-Lac, le 21 juin 2023.

Pour copie conforme.

Le Maire,  
Sylvie SCHNEIDER



Certifié exécutoire ,  
Reçu en Préfecture ou sous-préfecture le  
Publié ou Notifié le

Secrétaire de séance,  
Emmanuel COUX